



Association  
Internationale  
Francophone des  
Intervenants auprès des  
familles séparées

## **AIFI- Conférence Montréal, Québec**

**18.10.2024**

### **« La coopération interdisciplinaire dans les transitions familiales à hauts conflits »**

#### ***Présentation du conférencier en plénière***

*« Aucun professionnel, aussi compétent soit-il, ne peut à lui seul accompagner tout au long de son parcours, parfois erratique, une famille en transition qui traverse des conflits à haute intensité, confinant parfois à la violence. Comment conjuguer alors les compétences respectives de l'ensemble des acteurs qui seront nécessairement mobilisés pour affronter ces conflits ? » (Programme Xe Colloque AIFI, Genève mai 2022)*

Dans un premier temps il s'agira de différencier tension, conflit, haut conflit et violence à la lumière de quelques auteurs (Charles Rozjam, Etienne Balibar, ...). Le sens commun a tendance à confondre ces différentes notions et à concevoir qu'une relation est conflictuelle ou violente bien après que le conflit ou la violence ne s'exerce de fait dans les rapports entre protagonistes, que ces rapports soient symétriques ou complémentaires (Reynaldo Perrone & Martine Nannini).

Mieux identifier le haut conflit et ses besoins spécifiques de régulation, en appui à différentes disciplines qu'il s'agit de coordonner, nous permettra de valoriser l'interdépendance entre disciplines afin de maintenir suffisamment de cohérence à l'intervention globale, tant pour les destinataires que pour les professionnels.

Nous verrons alors l'enjeu de ces distinctions (conflit – violence / relations symétriques – complémentaires / interventions interdisciplinaires – coordination de l'intervention) pour les intervenants afin d'articuler leurs compétences différentes au service des situations. Nous verrons ainsi comment comprendre ces situations avec cette grille lecture pour intervenir collégialement, chacun depuis sa place. Nous poserons quelques bornes entre enjeux psychologiques et socio-judiciaires à la limite de la violence domestique, pour clarifier les frontières que nous imposent la Convention d'Istanbul en Europe et les règles de détection de la violence domestique québécoises. Nous mettrons donc l'accent sur l'indispensable coopération interdisciplinaire dans la régulation des hauts conflits, où l'intervention globale inclut souvent des mesures de protection.

En fonction de l'intensité, de la durée, de la juridicisation et des risques pour les destinataires et leurs enfants, une intervention proportionnée est nécessaire. Il est donc utile d'ajuster la coopération entre disciplines, instances ou professions dans une articulation possible entre intervention disciplinaire / pluridisciplinaire / multidisciplinaire / interdisciplinaire voire transdisciplinaire au regard du niveau de tension, conflit et/ou violence ainsi que de la complexité à l'œuvre en situation.

La coopération interdisciplinaire se décline en deux temps différenciés et indispensables.

Tout d'abord, elle se joue en dehors de situations réelles. Cette phase nécessite de manière incontournable d'organiser des rencontres régulières entre disciplines avec comme focus non pas de la casuistique mais un travail d'élaboration interdisciplinaire sur des nœuds récurrents rencontrés dans différentes situations. Il s'agit aussi de cultiver des connaissances suffisantes des enjeux de sa propre discipline et de celle des autres, en étant attentif aux truismes. Il s'agit encore de s'imprégner d'une compréhension suffisante des logiques d'action, de la déontologie, des ressources et des limites de sa propre discipline et de celle des autres.

La fonction de ses rencontres régulières réside tant dans la meilleure connaissance des autres disciplines, instances ou professions que dans la rencontre avec des personnes animées par des logiques d'actions différentes. Connaissances et rencontres ancrent plus profondément l'altérité et l'interdépendance, ainsi que la nécessité de développer des règles de coopération interdisciplinaire (cf impouvoir) en amont de l'arène réelle.

La coopération interdisciplinaire se joue aussi, évidemment, en situation réelles.

Pour ce faire, nous proposons une méthodologie de délibération consistant à :

1. Énoncer chacun sa compréhension de la situation depuis sa discipline
2. Conflictualiser les tensions dans les relations interdisciplinaires, chacun restant « sur son balcon »
3. Discuter des divergences et des convergences pour négocier des issues suffisamment acceptables pour chacun
4. Déplier différentes options, décider d'orientation et prioriser les actions
5. Analyser les résonances, les isomorphismes de la situation dans les relations entre disciplines, instances et professions

La fonction de ces différentes étapes de délibération permet de visibiliser les nœuds de tension, les enjeux et les risques de l'intervention, de coordonner les interventions pour qu'un sens suffisamment partagé – il ne s'agit pas d'être exhaustivement d'accord sur tout - se dégage de l'intervention globale tant pour les professionnels que les destinataires.

Enfin, nous aborderons quelques obstacles à la coopération interdisciplinaire, tels qu'un déficit de réflexivité - que nous présenterons sur cinq axes -, des peurs de ce qui pourrait advenir en situation - générant des positions de repli disciplinaire et des projections répulsives sur les autres disciplines -, des fantasmes d'une hiérarchisation des disciplines, ou encore des stratégies individualistes comme agenda secret.

**PROGRAMME DÉTAILLÉ**  
**SÉMINAIRE SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ DANS LES HAUTS CONFLITS**  
**LIEU CENTRE SAINT-PIERRE, 1212 RUE PANET, MONTRÉAL, QUÉBEC**

8H45 H - 9 H 00 ACCUEIL AIFI

9h00-9h15

Allocution d'ouverture par l'honorable Jean-Sébastien Vaillancourt, Juge coordonnateur de la gestion familiale - district de Montréal, Cour supérieure du Québec

9 h 15 - 10 h

Alexandre Balmer, médiateur familial, ancien directeur de l'Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineurs (AMPM) de l'Association ASTURAL, Genève, Suisse

**Allocution : « La coopération interdisciplinaire dans les transitions familiales à hauts conflits »**

*« Aucun professionnel, aussi compétent soit-il, ne peut à lui seul accompagner tout au long de son parcours, parfois erratique, une famille en transition qui traverse des conflits à haute intensité, confinant parfois à la violence. Comment conjuguer alors les compétences respectives de l'ensemble des acteurs qui seront nécessairement mobilisées pour affronter ces conflits ? » (Programme Xe Colloque AIFI, Genève mai 2022)*

Questions 10 h - 10 h 30

Pause 10 h 30 - 10 h 45

10 h 45 - 12 h 30

Panel d'experts : Robert Proulx, ex-juge en chef adjoint à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, Me Bernard Vézina, avocat en droit de la famille et médiateur familial et Célia Lillo, psychologue, médiatrice familiale et coordonnatrice parentale

Questions 12 h 15 - 12 h 30

12 h 30 - 14 h Dîner libre

14 h - 15 h 30

Ateliers en deux groupes avec un Co animateur juriste et un autre issu du domaine psychosocial

Groupe 1 : Me Véronique Lemire, directrice du contentieux au CISSS Laurentides et Madame Marie-Hélène Ladouceur-Parent, Cheffe du Service, Médiation-Expertise, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Groupe 2 : Me Frédérique Poirier, avocate et médiatrice familiale, Gravel et Poirier, avocates et Madame Élise-Mercier Gouin, psychologue et trésorière AIFI

Objectif des ateliers : Identifier les éléments de changement dans les pratiques pour articuler une intervention interdisciplinaire cohérente et efficace

Pause 15 h 30 -16 h

16 h - 16 h30

Retour en plénière pour synthèse et prospective avec Pierre Noreau, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, chercheur du centre de recherche en droit public et directeur d'ADAJ (accès au droit et à la justice)

16h30-17h Mot de la fin - Lorraine Filion coprésidente AIFI

**N.B. SURVEILLER LE SITE WEB AIFI POUR LES INSCRIPTIONS-DÉBUT JUIN 2024**

**[www.aifi.info](http://www.aifi.info)**